



## Prévention de Secours Civiques de Niveau I

### INFORMATIONS

#### Stage court

Durée : 8 heures

#### En 2016 :

Par session de 4 heures  
Octobre-Novembre 2016  
de 8h à 12h :  
Lundi 31 octobre,  
Jeudi 3 novembre

#### Lieu :

Parc Technologique  
Universitaire - Bâtiment 3  
2 RUE JOSEPH WETZELL  
97490 SAINTE CLOTILDE

#### Frais de participation :

IP\* : 224€

CE\*\* : 360€

Comprenant petit déjeuner

#### Nombre de participants

limité à 10

(ouverture sous réserve d'un  
nombre suffisant de candidatures)

#### Renseignement & Inscription :

SUFP

02.62.48.33.70

Préinscription en ligne  
sufp@univ-reunion.fr

#### Pièces à fournir pour l'inscription :

- Bulletin d'inscription complété
- 1 Curriculum Vitae
- 1 photographie d'identité portant au dos votre nom et la formation (format CV)
- Attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire pour les usagers de la formation continue
- Photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille
- Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion ou attestation de prise en charge de l'employeur

### Public concerné

Cette formation accueille plus particulièrement un public de secrétaires médicales.

### Objectifs

Cette formation PSC1 est une formation de base aux gestes de premiers secours. C'est une formation pratique, qui repose sur l'apprentissage de gestes et la réalisation de situations concrètes.

L'objectif est d'apprendre à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc. Tout au long de la session, vous alternerez entre des phases d'apports de connaissances, d'apprentissages et de situations d'accidents simulées.

### Programme

- Alerte et protection des populations
- Protection
- Alerte
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Hémorragies externes
- Atteinte de la peau et des muqueuses
- Traumatisme
- Malaise
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque

### Méthodes pédagogiques et/ou spécifiques

La formation suit le schéma suivant :

**La théorie** : elle permet de comprendre les techniques et les savoir-faire des différents points du programme.

**La préparation** : les points de théorie sont mis en application dans des cas pratiques.

**La pratique** : la parole est donnée à chaque stagiaire.

**L'observation** : les participants suivent l'intervention de leurs collègues stagiaires et en tirent profit.

**L'analyse** : chaque participant bénéficie d'une analyse de ses interventions par les participants et l'animateur.

### Sanction de la formation

La formation est validée par un Certificat de compétences.

### Coordinateur pédagogique/Intervenant

M. Régis Lachaussée, Formateur en prévention et secours civiques, Professeur Agrégé HC

\*Le tarif «individuel payant» s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels le coût de formation proposé. Pour les candidats souhaitant faire prendre en charge leur formation, c'est le tarif «convention employeur» qui s'applique.

\*\*Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement de façon à disposer de leur titre de paiement lors de leur inscription définitive.